

A.E.F.D.

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 000,00 €

Siège social : 6, Z.A. La Métairie
17400 ASNIERES LA GIRAUD

389 183 997 R.C.S. SAINTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 AVRIL 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 337 631,84 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes aux associés.....	300 000,00 €
Soit 360,14 euros par action.	
- Au compte « Autres Réserves »	37 631,84 €

- Soit total égal au bénéfice de l'exercice	337 631,84 €
	=====

Compte tenu de cette affectation, le compte "Autres Réserves" est porté à 548 099,23 euros et les capitaux propres de la Société sont de 1 166 099,23 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués aux personnes physiques résidentes fiscales en France s'élève à un montant de 261 944,78 euros,
- le montant des revenus distribués aux personnes physiques non résidentes fiscales en France s'élève à un montant de 38 055,22 euros.

Au regard des dispositions fiscales et sociales actuellement en vigueur, la société a l'obligation de retenir à la source un certain nombre de prélèvements et de les acquitter directement auprès du Trésor Public au plus tard le 15 du mois suivant la mise en paiement du dividende, lequel paiement interviendra dans les délais légaux, et sera constaté par le dépôt d'une liasse n°2777U.

Tout associé personne physique, tout dirigeant associé minoritaire, non assujetti au régime des Travailleurs Non Salariés (TNS), est soumis aux prélèvements cumulatifs suivants, lesquels sont retenus à la source :



- **17,20 %**, assis sur une assiette de dividendes de 261 944,78 €, s'élèvent à 45 054,50 €, (art. L 136-7 CSS),
- **12,80 %** sauf demande de dispense dans les conditions de plafond et de délais fixées légalement, au titre du Prélèvement Obligatoire Non Libératoire (art. 117 quater du CGI). Ledit prélèvement de 12,80 % est assis sur une assiette de distribution de 261 944,78 € et s'élève à 33 528,93 €, pour les associés non dispensés,
- **12,80 %** au titre de la retenue à la source exercée sur le revenu distribué à des non-résidents (art. 119 bis 2 du CGI). Ledit prélèvement de 12,80 % est assis sur une assiette de distribution de 38 055,22 € et s'élève à 4 871,07 €.

Prélèvements à :	17,20 %	12,80 %	Total reporté sur la liasse 2777 U
dividendes soumis :	261 944,78 €	400 000 €	83 454,50 €
Retenues à la source	45 054,50 €	38 400,00 €	

Par ailleurs, il est rappelé que les associés pourront à leur choix, lors de la déclaration desdits revenus :

- bénéficier du Prélèvement forfaitaire unique (30 % comprenant les prélèvements sociaux et la liquidation de l'imposition sur le revenu au taux forfaitaire de 12,80 %),
- ou
- opter pour l'assujettissement global de leur revenu de capitaux mobiliers (à savoir : toute distribution de dividendes, plus-values, intérêts de compte courant..., perçus au cours de l'année) au barème progressif de l'impôt sur le revenu, avec application dans le cadre de la présente distribution d'une réfaction de 40 % sur le montant brut total distribué.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	A. G.	Montant total des dividendes	Montant total éligible à l'abattement
31.12.2021	16.06.2022	400 000,00 €	400 000,00 €
31.12.2020	25.06.2021	300 000,00 €	300 000,00 €
31.12.2019	20.11.2020	200 000,00 €	200 000,00 €



Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 avril 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 337 631,84 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes aux associés.....	300 000,00 €
Soit 360,14 euros par action.	
- Au compte « Autres Réserves »	37 631,84 €

- Soit total égal au bénéfice de l'exercice	337 631,84 €
	=====

Compte tenu de cette affectation, le compte "Autres Réserves" est porté à 548 099,23 euros et les capitaux propres de la Société sont de 1 166 099,23 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués aux personnes physiques résidentes fiscales en France s'élève à un montant de 261 944,78 euros,
- le montant des revenus distribués aux personnes physiques non résidentes fiscales en France s'élève à un montant de 38 055,22 euros.

Au regard des dispositions fiscales et sociales actuellement en vigueur, la société a l'obligation de retenir à la source un certain nombre de prélèvements et de les acquitter directement auprès du Trésor Public au plus tard le 15 du mois suivant la mise en paiement du dividende, lequel paiement interviendra dans les délais légaux, et sera constaté par le dépôt d'une liasse n°2777U.

Tout associé personne physique, tout dirigeant associé minoritaire, non assujetti au régime des Travailleurs Non Salariés (TNS), est soumis aux prélèvements cumulatifs suivants, lesquels sont retenus à la source :

- **17,20 %**, assis sur une assiette de dividendes de 261 944,78 €, s'élèvent à 45 054,50 €, (art. L 136-7 CSS),
- **12,80 %** sauf demande de dispense dans les conditions de plafond et de délais fixées légalement, au titre du Prélèvement Obligatoire Non Libératoire (art. 117 quater du CGI). Ledit prélèvement de 12,80 % est assis sur une assiette de distribution de 261 944,78 € et s'élève à 33 528,93 €, pour les associés non dispensés,
- **12,80 %** au titre de la retenue à la source exercée sur le revenu distribué à des non-résidents (art. 119 bis 2 du CGI). Ledit prélèvement de 12,80 % est assis sur une assiette de distribution de 38 055,22 € et s'élève à 4 871,07 €.



Prélèvements à :	17,20 %	12,80 %	Total reporté sur la liasse 2777 U
dividendes soumis :	261 944,78 €	400 000 €	
Retenues à la source	45 054,50 €	38 400,00 €	83 454,50 €

Par ailleurs, il est rappelé que les associés pourront à leur choix, lors de la déclaration desdits revenus :

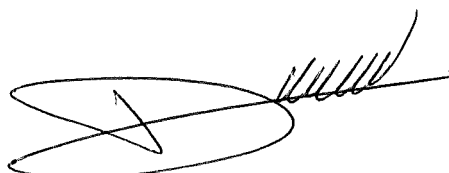
- bénéficier du Prélèvement forfaitaire unique (30 % comprenant les prélèvements sociaux et la liquidation de l'imposition sur le revenu au taux forfaitaire de 12,80 %),
ou
- opter pour l'assujettissement global de leur revenu de capitaux mobiliers (à savoir : toute distribution de dividendes, plus-values, intérêts de compte courant..., perçus au cours de l'année) au barème progressif de l'impôt sur le revenu, avec application dans le cadre de la présente distribution d'une réfaction de 40 % sur le montant brut total distribué.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	A. G.	Montant total des dividendes	Montant total éligible à l'abattement
31.12.2021	16.06.2022	400 000,00 €	400 000,00 €
31.12.2020	25.06.2021	300 000,00 €	300 000,00 €
31.12.2019	20.11.2020	200 000,00 €	200 000,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
Le Président**



DESIGNATION : SAS AEFD
ACTIVITE : Fabrication d'équipements électriques pour climatisation
ADRESSE : 6 ZA LES METAIRIES 17400 ASNIERES LA GIRAUD

PAGE 1

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 866 427,13 Euros et au compte de résultat de l'exercice, et dégageant un bénéfice de 337 631,84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/04/2023.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2018-02, conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, ainsi que les coûts directement attribuables) après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

- matériel et outillage industriels	L	4, 5, 7 et 10 ans
- installations diverses	L	5, 7, 10 et 15 ans
- matériel de transport	L	5 ans
- matériel de bureau	L	3, 5 et 10 ans
- mobilier de bureau	L	10 ans

Une provision pour dépréciation est constatée, lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour ramener cette valeur à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la situation nette des filiales concernées, de leur valeur de rendement et de la perspective des résultats futurs.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode 'premier entré / premier sorti'.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué :

- du prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement
- ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables.

Les stocks sont évalués suivant la méthode 'premier entré / premier sorti'.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué :

- du prix d'achat, y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement
- ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant :

- les coûts directement liés aux unités produites
- les frais généraux fixes et variables de production encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données.

Dans le cadre d'un traité de fusion conclu le 29 septembre 2011, la société AEFD a absorbé la société CEFD.

La société CEFD était propriétaire du fonds de commerce de fabrication et de commercialisation d'équipements électriques applicables au froid, à la climatisation et à la récupération d'énergies.

Le fonds commercial a été évalué à 591 615,30 euros.

Le fonds commercial n'ayant pas fait l'objet d'un amortissement au cours des exercices précédents, ce dernier continuera à ne pas l'être.

Cependant, un test annuel de dépréciation est obligatoire à compter du 1/01/2016. La base de valorisation du fonds commercial est fixée à 25 % de la moyenne des 4 derniers chiffres d'affaires TTC.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS			
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations apports, et virements de poste à poste		
INCOPI	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	591 615			
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]					
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		[Dont Composants]				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]	32 644			
	Autres immobilisations corporelles	Instal.générales, agencements, aménagements divers		251 049		8 508		
		Matériel de transport		21 440				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		25 324		4 387		
		Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	TOTAL III			330 457		12 895		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations			8 092				
	Autres titres immobilisés							
	Prêts et autres immobilisations financières			9 809				
	TOTAL IV			17 901				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				939 973		12 895		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		DIMINUTIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence	
				Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCOPI	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II			591 615		
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					32 644		
	Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers			4 462		255 095	
		Matériel de transport					21 440	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			2 936		26 775	
		Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	TOTAL III				7 398		335 954	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations					8 092		
	Autres titres immobilisés							
	Prêts et autres immobilisations financières					9 809		
	TOTAL IV					17 901		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)					7 398		945 470	

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I								
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II								
Terrains								
Constructions	Sur sol propre							
	Sur sol d'autrui							
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		28 847	2 165		31 012			
Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers	240 949	4 426	4 462	240 913			
	Matériel de transport	21 440			21 440			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 425	4 640	2 936	20 129			
	Emballages récupérables et divers							
TOTAL III		309 661	11 231	7 398	313 494			
TOTAL GENERAL (I+II+III)		309 661	11 231	7 398	313 494			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I								
Autres immob. incorporelles TOTAL II								
Terrains								
Constructions	Sur sol propre							
	Sur sol d'autrui							
	Inst.gales,agenc et am.des const.							
Inst. techniques mat. et outillage								
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers							
	Matériel de transport							
	Mat. bureau et inform. mobilier							
	Emballages récup. et divers							
TOTAL III								
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV								
Total général (I + II + III + IV)								
Total général non ventilé								
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF D'AMORTELLE	Créances rattachées à des participations					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières			9 809		9 809
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux					
	Autres créances clients			477 209	477 209	
	Créance représentative de titres prêtés		Provision pour dépréciation antérieurement constituée			
	Personnel et comptes rattachés					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			86	86	
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		45 823	45 823	
		Taxe sur la valeur ajoutée		5 391	5 391	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				
		Divers				
	Groupe associés					
	Débiteurs divers			18 408	18 408	
	Charges constatées d'avance			11 423	11 423	
	TOTAUX			568 149	558 340	9 809
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
CADRE B		ETAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles						
Autres emprunts obligatoires						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine		56	56		
	à plus d'1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			171 157	171 157		
Personnel et comptes rattachés			103 707	103 707		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			88 044	88 044		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		25 380	25 380		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts, taxes et assimilés		2 382	2 382		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupe et associés			176	176		
Autres dettes			9 427	9 427		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAUX			400 329	400 329		
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contactés auprès des associés personnes physiques	176
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				

DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charges constatees avance	11 422,58	
TOTAL	11 422,58	

TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	11 422,58	
---	------------------	--

DETAIL PRODUITS A RECEVOIR

LIBELLE	MONTANT
AUTRES CREANCES	
409800 Fourn rrr a obtenir	16 580,40
468700 Divers prod a recevoir	875,85
TOTAL	17 456,25
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	17 456,25

DETAIL CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
518600 Interets courus a payer	56,00
TOTAL	56,00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408000 Fourn fact a recevoir	12 848,70
TOTAL	12 848,70
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
428200 Provisions conges payes	63 306,52
428600 Personnel aut ch a payer	40 400,00
438600 Ch a payer organ sociaux	45 706,97
TOTAL	149 413,49
AUTRES DETTES	
419800 Clients rrr a accorder	9 426,88
TOTAL	9 426,88
TOTAL DES CHARGES A PAYER	171 745,07

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

RUBRIQUES	N O M B R E	VALEUR NOMINALE
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	833,00	120,05
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	833,00	120,05

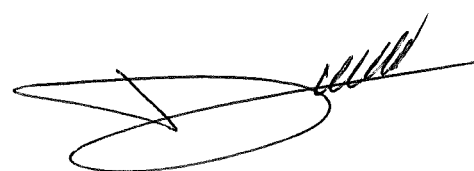
BILAN ACTIF

030 1801

Edité le 25/04/2023 14:51

ACTIF		01/01/2022 au 31/12/2022		Durée : 12 Mois	Ex.2021-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial (1)	591 615,30		591 615,30	591 615,30
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Constructions				
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	32 644,41	31 012,19	1 632,22	3 797,25
	Autres	303 310,05	282 481,85	20 828,20	16 999,74
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	8 092,00		8 092,00	8 092,00
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
COMPTES REGUL	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	9 809,14		9 809,14	9 809,14
	TOTAL II	945 470,90	313 494,04	631 976,86	630 313,43
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approv.	3 578,00		3 578,00	5 137,00
	En-cours de production: biens et serv.	26 423,00		26 423,00	17 659,00
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES & ACPTEES VERSEES SUR COMMANDES				
COMPTES REGUL	CREANCES (3)				
	Créances clients et cptes rattachés	477 208,80		477 208,80	455 094,00
	Autres	69 707,88		69 707,88	22 988,43
	Capital souscrit-appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
	DISPONIBILITES	646 110,01		646 110,01	818 104,07
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	11 422,58		11 422,58	12 236,83
COMPTES REGUL	TOTAL III	1 234 450,27		1 234 450,27	1 331 219,33
	CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)				
	PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 179 921,17	313 494,04	1 866 427,13	1 961 532,76
	(1) Dont droit au ball				
	(2) Dont à moins d'un an				
	(3) Dont à plus d'un an				
	(4) Dont à plus d'un an				

Pour copie conforme



BILAN PASSIF

AVANT REPARTITION

030 1801

Edité le 25/04/2023 14:51

PASSIF		01/01/2022 au 31/12/2022	01/01/2021 au 31/12/2021
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé :)	100 000,00	100 000,00
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	508 000,00	508 000,00
	ECART DE REEVALUATION		
	ECART D'EQUIVALENCE		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000,00	10 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres	510 467,39	445 767,74
	REPORT A NOUVEAU		
PROVISIONS	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	337 631,84	464 699,65
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
	TOTAL I	1 466 099,23	1 528 467,39
	PROVISIONS POUR RISQUES		
	PROVISIONS POUR CHARGES		
	TOTAL II		
DETTES (1)	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)	56,00	55,50
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	175,90	175,90
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	171 156,52	177 564,97
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	219 512,60	242 287,11
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
	AUTRES DETTES	9 426,88	12 981,89
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)		
COMPTES REGUL	TOTAL III	400 327,90	433 065,37
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		1 866 427,13	1 961 532,76
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques		56,00	55,50
(3) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			